



Point d'accueil numérique - Bayonne (Sous-préfecture)

Dernière modification le 05 mars 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [05.40.17.27.22](tel:05.40.17.27.22) (tel:05.40.17.27.22)

Courriel : sous-prefecture-de-bayonne@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr
(mailto:sous-prefecture-de-bayonne@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr)

Site web : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> (http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

4 allées Marines
Sous-préfecture
64100 Bayonne Cedex

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 13h00 à 15h00

Uniquement sur rendez-vous

Le Vendredi : de 09h00 à 13h00

Uniquement sur rendez-vous

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.